

Jean-Paul LECOQ  
Député de Seine Maritime  
12, rue Michel Gautier  
76600 LE HAVRE

M. Bruno Le Maire  
Ministre de l'Économie et des Finances  
139, rue de Bercy  
75012 PARIS

jeanpaul-lecoq.fr

**Objet :** *URGENT – Plan social au sein de l'entreprise INGELIANCE, demande d'intervention de l'État*

Monsieur le Ministre,

L'entreprise INGELIANCE emploie 800 collaborateurs sur une vingtaine de sites en France, dont celui du Havre qui regroupe 70 salariés. Spécialisée dans l'ingénierie aéronautique, navale, environnementale et en transport, elle propose depuis 1998 des solutions innovantes pour nos industries à partir notamment d'un développement de la recherche.

C'est à ce titre notamment qu'elle bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche (CIR).

Depuis quelques jours, l'annonce par la direction nationale de l'entreprise, d'un PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) visant à supprimer une soixantaine de postes, dont une trentaine sur le seul site du Havre (50 % de l'effectif) provoque l'incompréhension et la colère des salariés qui tentent de s'y opposer à travers un mouvement social.

La direction nationale motive son PSE par le fait qu'au Havre, son principal client SAFRAN NACELLES, a suspendu ses contrats en raison de la dépression qui frappe le secteur aéronautique en cette période de crise sanitaire que nous affrontons.

Elle a ignoré la demande des syndicats de solliciter le dispositif de chômage de longue durée mis en place par l'État pour préserver l'emploi le temps de traverser cette crise, préférant s'engager dans des suppressions de postes.

Il semble ainsi que la crise sanitaire serve de prétexte pour justifier ce PSE, la trésorerie de l'entreprise étant prioritairement utilisée pour le remboursement des emprunts contractés pour les besoins du LBO (Leveraged buy-out) organisé récemment à la tête de cette entreprise. Cette prise de contrôle de l'entreprise par emprunts pesant 7 M€ sur un chiffre d'affaires de l'ordre de 53 M€.

De source syndicale, il semble également que la direction de l'entreprise n'ait pas accepté de dénoncer ou de suspendre les contrats qui la lient avec différents consultants, dont certains seraient actionnaires de l'entreprise, en réaction à la suspension des contrats de son client SAFRAN NACELLES.

Autant de raisons qui m'ont conduit à solliciter Madame la Ministre du Travail pour appeler la plus grande vigilance de ses services quant au bien-fondé de ce PSE.

Mais au-delà, les élus locaux comme les salariés ont entendu les engagements forts pris, puis renouvelés par l'État pour aider les entreprises, et notamment les plus vulnérables du fait des secteurs économiques à l'arrêt, à surmonter cette crise et maintenir les emplois.

Nous avons pris acte de la décision du gouvernement de consacrer 15 milliards d'aides, d'investissements et de prêts garantis pour soutenir le secteur de l'aéronautique. Un plan coordonné avec le groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS) et l'ensemble des industriels.

Je m'interroge donc à ce stade sur la considération apportée dans ce plan pour les entreprises sous-traitantes ? D'autant qu'à travers INGELIANCE notamment, cette sous-traitante représente un atout considérable pour relancer ce secteur et l'adapter aux impératifs de la transition écologique puisqu'elle se consacre à la recherche et à l'innovation.

Sacrifier ces savoir-faire nationaux au prétexte, je cite la direction, que les ingénieurs licenciés n'auront pas de difficulté pour retrouver un emploi me semble inacceptable et allant à l'encontre des intérêts du secteur comme des intérêts nationaux d'ailleurs.

Enfin, au-delà de la vigilance qu'appelle le PSE d'INGELIANCE, et au-delà de l'accompagnement indispensable que peuvent trouver les entreprises sous-traitantes du secteur aéronautique à travers le volet du Plan de relance dédié à ce secteur, je vous interroge sur les possibles interventions de l'État en direction des créanciers de l'entreprise.

Comment ces derniers prennent en compte le contexte actuel pour prendre également toute leur part à la préservation de nos entreprises et de leurs emplois ?

Dans ces attentes urgentes, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.



Jean-Paul LECOQ

Député de Seine Maritime